

Les aspirants au Prytanée impérial militaire seront examinés le même jour.

La liste d'inscription pour les bourses et pour le Prytanée impérial, sera ouverte à la préfecture (bureau de l'instruction publique), jusqu'au 30 juin.

VOYAGE A LA MER.

A l'occasion de la fête de Dunkerque la compagnie du chemin de fer du Nord organise pour dimanche 24 juin 1860, un train de plaisir au départ de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières et Bailleul.

Table with 2 columns: 2me classe 5 fr. and 3me classe 4 fr. Rows include Départ de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières, Bailleul, Arrivée à Dunkerque, and Départ de Dunkerque.

On lit dans le Journal de Loir-et-Cher :

Les renseignements qui nous parviennent de tous côtés sur les récoltes en terres sont complètement rassurants, malgré la série de jours pluvieux que nous venons de traverser.

Les beaux jours, qui ne peuvent nous faire défaut à cette époque avancée de la saison, auront bientôt ranimé une végétation quelque peu attardée par la température anormale de ces dernières semaines, et le rendement, nous assure-t-on, ne sera pas inférieur, s'il ne le dépasse, à celui de 1859.

La vigne, de son côté, promet beaucoup. Les raisins blancs surtout font présager une bonne récolte.

La plupart des personnes aiment à conserver des bouquets de fleurs naturelles. Plusieurs moyens de conservation ont été conseillés, mais ils remplissent plus ou moins le but.

Un procédé qui a réussi au-delà de toute attente, consiste à introduire une cuillerée, plus ou moins grande, de poudre de charbon dans l'eau que contient le vase destiné à recevoir la fleur ou la branche cueillie, et d'y placer celle-ci de manière, bien entendu, que l'extrémité inférieure plonge dans le charbon.

Nous ignorons si ce procédé si simple et si efficace a été conseillé ou mis en usage; mais il est certain que, pour les plantes sur lesquelles l'expérience a été faite, on a obtenu les plus beaux résultats; c'est à ce point qu'elles se sont conservées sans altération sensible aussi longtemps que dans leurs conditions naturelles, sans qu'il fût nécessaire de renouveler l'eau ni le charbon, c'est-à-dire sans leur donner aucun soin.

La sophistication, dit le Franc-Comtois, est poussée à un point tel que les mesures les plus sévères deviennent nécessaires afin d'empêcher tout à la fois l'atteinte qu'elle porte à la santé publique et le préjudice qu'elle occasionne au commerce honnête.

coups de négociants en vinaigres, vins, et des propriétaires de vignobles, effrayés de tous les acides qui sont livrés sous le titre de vinaigres, et dans la composition desquels le vin n'entre pas du tout, ont adressé au pouvoir une pétition pour demander l'adoption de mesures qu'ils formulent ainsi :

1° Décider que toutes les substances introduites dans le commerce sous le titre de vinaigre seront assujetties à une marque de fabrique; 2° Exiger que cette désignation signale la substance qui sert de base au produit;

3° Dire que le mot vinaigre, employé seul, désignera les vinaigres fabriqués avec le vin; Que les vinaigres obtenus de toute autre matière fermentescible seront désignés au moyen de l'addition du nom de cette matière, comme vinaigre d'alcool, vinaigre de cidre;

Que les produits acériques rangés dans la classe proprement dite des acides porteront cette désignation d'acide, à laquelle sera ajoutée l'expression d'espèce à le qualifier.

Au moyen de ces logiques distinctions, l'équivoque de viendra impossible et la vinaigrerie praticable dans des conditions rémunératrices, ce à quoi l'agriculture est intéressée au même titre que l'hygiène publique.

On lit dans l'Indépendance belge :

Nous trouvons dans le Précurseur d'Anvers le fait suivant, dont nous lui laissons toute la responsabilité; mais nous nous associons complètement aux réflexions du journal anversois sur le fait qu'il publie dans ses colonnes est exact :

On nous signale un fait regrettable qui s'est produit à la frontière de Hollande, au bureau belge d'Esschen. Deux étrangers, munis de passeports français parfaitement en règle, mais qui avaient négligé de les faire viser par le consul belge à Rotterdam parce qu'on leur avait dit que cette formalité n'était pas nécessaire, ont été brutalement renvoyés à la frontière hollandaise entre deux gendarmes, sans qu'on leur permit même de prendre leurs chapeaux qui étaient restés dans la diligence, et encore moins leurs effets.

Arrivés à Roosendaal, ils ont dû télégraphier à Bruxelles pour obtenir du chef de la sûreté publique l'autorisation de traverser la Belgique, ce qu'ils n'ont pu obtenir qu'après avoir passé 24 heures à Roosendaal, totalement dépourvus d'effets.

Pressés de partir, ces voyageurs avaient vainement offert de se faire accompagner à leurs frais par la gendarmerie jusqu'à la frontière française. On s'est borné à leur répondre que cela ne pouvait se faire que dans la voiture cellulaire.

On prétend à Roosendaal que de pareils faits se produisent souvent à Esschen. Nous appelons sur ce point l'attention du gouvernement. La Belgique est un pays libre dont l'accès ne doit pas rencontrer des difficultés de cette nature. Nous espérons que une mercuriale sévère sera adressée au bureau d'Esschen.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 17 juin 1860.

Sommes versées par 64 déposants dont 17 nouveaux fr. 10,969 27 demandes en remboursement. 4,028 40 Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Requillart-Désaint et Alfred Motte, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 12 au 18 juin 1860 inclus, 16 garçons et 14 filles.

MARIAGES.

Du 12 juin. — Entre François Opsommer, ouvrier teinturier, et Louise Poelaert, journalière. — Louis-Adolphe-Henri-Joseph Delcroix, employé de commerce, et Irma-Henriette Sébille, sans profession. Du 13. — Entre Edouard-Joseph Millescamps, boulanger, et Flore-Marie Dubus, sans profession. Du 18. — Entre Pierre-Louis Lebégue, tapissier, et Adelaïde Duquenne, couturière. — Henri-Joseph Deschamps, barbier, et Léonie Cocquerelle, servante. — Eloy-Joseph Didreck, journalier, et Rosalie Samain, tisserande.

DÉCÈS.

Du 13 juin. — Marie-Aimée Meurisse, 70 ans, ménagère, épouse de Louis-François Joseph Desbarbieux, aux Trois-Ponts. — Catherine-Joseph Duvillier, 77 ans, ménagère, veuve de Louis-Joseph Vigné, rue du Vieil-Abreuvoir. — Louis-Joseph Delbecq, 65 ans, mesureur public, veuf de Sophie-Julie Caucheteux.

Du 16. — Marie-Angélique Lepers, 69 ans, ménagère, veuve de François-Joseph Portier, Hôpital. — Frédéric Beyls, 25 ans, mécanicien, époux de Rosalie-Félicité Meunier, Hôpital. — Mélanie Vandenwelden, 33 ans, journalière, célibataire, au Moulin de Roubaix.

Du 17. — Rosalie-Félicité Meunier, 28 ans, ménagère, veuve de Frédéric Belys, Hôpital. — Zéno-bine-Joseph Tellier, 51 ans, ménagère, épouse d'Auguste-César Letienne, au Font-noy. — Monique Hongne, 44 ans, ménagère, épouse de Bruno Vanbrabant, chemin de l'Hommelet.

Du 18. — Adèle-Joseph Leuridan, 43 ans, marchande boulangère, épouse de Louis-François-Joseph Catelle, à l'Embranchement. — Louis-Joseph Prouvost, 75 ans, journalier, veuf de Marie-Catherine Leclercq, Hôpital. — Alphonsine Lerisson, 25 ans, marchande modiste, épouse de Gustave-Edmond Doudelez.

Plus 11 garçons et 5 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Sériciculture.

L'éducation des vers à soie paraît cette année devoir obtenir de favorables résultats dans le département de la Dordogne. Déjà plusieurs ateliers ont placé les rameaux, et le filtrage des cocons s'y effectue d'une manière très satisfaisante. La production de la soie, chaque jour le prouve davantage, est destinée à devenir une des principales ressources de notre pays.

On nous envoie de bonnes nouvelles d'Albans sur la façon dont se présente la prochaine récolte. Tout va à souhait, nous dit-on. L'éclosion s'est faite dans de bonnes conditions, les accroissements ont marché avec régularité. Les vers, en général, sont à leur quatrième mue; il y a peu de retardataires. On espère une bonne récolte.

Les nouvelles que nous recevons de Saint-Genix ne sont pas tout à fait aussi bonnes. Les éducateurs s'étaient procurés des graines de tous pays. Un tiers environ n'a rien produit. Les deux autres tiers, dont une moitié est indigène, se sont très-bien comportés jusqu'à ce jour. Tous les vers à peu près ont atteint leur quatrième mue; mais il est probable que quelques chambrées mourront encore périr, du moins avant l'époque de la récolte. (ECHO de la Drôme et de l'Ardèche).

On a pu lire dans un journal une lettre de Lyon où il est affirmé que la rubannerie de Saint-Etienne établie à Bâle avait complètement effacé celle de Saint-Etienne. Une autre correspondance proteste, d'après des indications positives, contre cette assertion

pour le moins assez peu patriotique. Qui ne se rappelle les rubans stéphanois envoyés à l'exposition de 1853? Malgré les progrès des manufactures de Bâle, dus pour la plupart d'ailleurs à nos ouvriers français attirés à prix d'or en Suisse, Saint-Etienne a conservé pour ses rubans, ainsi que pour les armes et d'autres produits fabriqués, son incontestable prééminence. Il serait injuste d'oublier qu'en tout temps, loin de redouter l'industrie étrangère, les rubanniers de Saint-Etienne ont réclamé le régime le plus libéral en fait de douanes. Il ne faut pas accepter sans contrôle au surplus les jugements formulés l'un sur l'autre, par les deux villes de Lyon et de Saint-Etienne; il existe entre elles les susceptibilités de deux grandes puissances rivales également méritantes et habiles.

Tribunaux.

La Cour impériale de Paris (première chambre), vient de décider que les compagnies de chemins de fer seraient responsables de l'incendie causé par les flammèches s'échappant de la locomotive et tombant sur des constructions riveraines, situées en deça de la distance prévue par la loi, lorsque ces constructions existaient avant l'établissement du chemin de fer.

Le tribunal de commerce de Paris vient de décider que les compagnies de chemins de fer ont le droit de refuser aux destinataires de vérifier le contenu d'un colis avant le paiement de la lettre de voiture, quand le colis est intact et ne présente aucun signe d'avarie. Mais si le colis présente des traces extérieures d'avarie, le destinataire a le droit de refuser d'en prendre livraison et à ne payer la voiture qu'après avoir vérifié l'intérieur de la caisse.

La cour de cassation a rendu, le mois dernier, un arrêt d'une grande importance. Il ressort de cet arrêt que le créancier qui n'a pas fait inscrire son hypothèque dans la quinzaine de la transcription de la vente de l'immeuble qui devait affecter l'hypothèque, n'est pas relevé par une surenchère ultérieure de la déchéance encourue par lui. La surenchère, bien qu'elle entraîne résolution de la vente, ne détruit pas les effets de la transcription et de la purge.

CHRONIQUE PARISIENNE.

La naissance et la mort de l'hippopotame. — Les crapauds de M. Séguin et ceux de l'ex-dieu Enfantin. — L'Exposition agricole à Paris. — La garde nationale de Paris. La garde civique de Londres. — Les trains de plaisir. — La nouvelle salle de l'Opéra. — Un canard réchauffé. 19 juin 1860.

Au risque de passer pour un homme qui revient d'un voyage autour du monde, je veux vous parler de deux événements que toute la France connaît et qui ont fait ici, pendant plusieurs jours, le sujet des conversations d'une bonne partie de ce peuple parisien qui s'est modestement appelé : le peuple le plus spirituel de la terre.

Il s'agit de la naissance et de la mort de l'hippopotame mâle!!! Vous dire tout ce que ces faits si graves ont eu de retentissement dans Paris, serait chose impossible. On ne s'aborderait qu'en demandant des nouvelles de l'intéressant hippopotame fils. On se livrait aux suppositions les plus saugrenues; quelques bons bourgeois ont même mur-

nous deux. Qui cédera? Par le Dieu éternel, ce ne sera pas moi, assurément!

Et Potemkin éclata de rire, et ses yeux étincelèrent d'une joie haineuse et féroce. Mais un léger bruit le fit tressaillir, et ses traits prirent une expression d'anxiété.

« Oses-tu bien me déranger encore? cria-t-il en voyant paraître un officier. Ne t'ai-je pas dit que je ne reçois personne? »

« Je croyais, Altesse, que les ambassadeurs faisaient exception aujourd'hui comme tousjours. Le comte Cobenzl, envoyé d'Autriche, désire rendre ses devoirs à Votre Altesse. »

« Cobenzl! Est-il seul? — Oui, Altesse. — Bien, retire-toi, et introduits-le dans dix minutes. »

III

L'ENVOYÉ D'AUTRICHE.

Dix minutes après, les portes s'ouvrirent, et Cobenzl entra d'un pas léger et sautillant.

Potemkin se leva avec lenteur du divan, sur lequel il semblait affaissé; sa physionomie exprimait la plus grande lassitude, la plus complète indifférence, et il avait les yeux à demi fermés, comme s'il s'éveillait d'un long sommeil; apparence trompeuse, car il venait d'attacher sur sa poitrine la croix de l'Aigle-Noir, dont il avait à dessein laissé tomber à terre le grand cordon.

« Il est heureux, monsieur le comte, dit-il, que vous ne soyez pas venu cinq minutes plus tard: vous ne m'auriez pas rencontré. »

« Pardon, Altesse! répondit avec empressement l'envoyé d'Autriche: je n'aurais alors attendu

que cinq minutes au lieu de dix. Je hais d'ailleurs de faire antichambre, je n'ai jamais pu m'y accoutumer, en sorte qu'il eût mieux valu pour moi venir même dix minutes plus tard: j'aurais été admis sur-le-champ à présenter mes hommages à Votre Altesse. »

« Au contraire, je ne vous aurais pas reçu, car je me rends auprès de l'impératrice. — Cela m'explique pourquoi toutes ces décorations sur votre poitrine! »

« Les attribuez-vous peut-être à votre réception? demanda le prince avec un calme insolent. — Assurément non, Altesse; c'était plutôt, à mes yeux, une sorte d'essai théâtral, de répétition, de... »

« Oh! monsieur le comte pense toujours au théâtre, s'écria Potemkin en riant: Quelle pièce verrons-nous prochainement à l'hôtel de la légation d'Autriche? — Une comédie toute nouvelle et très-piquante, que l'on m'a envoyée de France: « Le Favori disgracié, ou les Caprices de la fortune. Elle est vraiment délicieuse; les Français excellent en ce genre! »

Potemkin tressaillit et lança au comte un regard perçant. « Le comte Cobenzl était amateur passionné de l'art dramatique; il composait pour le théâtre de Catherine, à l'Ermitage, de petites pièces dans lesquelles il jouait lui-même. A l'époque où la guerre avec la France mettait l'Autriche dans une position fort critique, il ne renonça point à son goût favori, et chaque fois qu'arrivaient des nouvelles défavorables, il organisait une représentation pour en pallier l'effet. — « Quelle belle pièce nous donneriez-vous quand les Français entreraient à Vienne? » lui dit un jour la czarine. »

« Où est la scène? — Je n'en sais rien! En Tartarie, je crois, ou à la cour du Mogol, ou... »

« Ou dans la lune! Laissons-là les comédies et occupons-nous un peu de la réalité. Commentons par nous asseoir. »

Et le prince s'étendit avec nonchalance sur le divan, de manière à empêcher le comte d'y prendre place. Cobenzl s'installa donc, de l'air le plus tranquille et le plus naturel, dans le fauteuil que venait d'occuper l'envoyé prussien. Ayant touché involontairement du pied le grand cordon de l'Aigle-Noir, il l'aperçut, le ramassa et le tendit au prince en s'inclinant.

« Oh! vous ne savez pas ce que vous faites là, dit Potemkin. Ce cordon est un présent de votre ennemi, le roi de Prusse. Je suis au désespoir, monsieur le comte; encore un ordre, et un ordre qui tient tant de place! car l'étoile de l'Aigle-Noir de Prusse est fort grande!... — En effet, et j'ose féliciter Votre Altesse de l'avoir reçue; le roi Frédéric en est avare, et ne l'accorde qu'à un petit nombre d'élus. — Mais il paraît que les brillants ne réussissent guère en Prusse; ceux de l'Aigle-Noir sont un peu ternes, reprit Potemkin, montrant d'un air d'indifférence la grande croix qui brillait sur sa poitrine. — Ne trouvez-vous pas, Altesse, que les autrichiens sont plus beaux? — Je n'en ai jamais vu, dit Potemkin en baillant. — J'aurai donc le bonheur d'être le premier à vous en fournir la preuve, dit Cobenzl en se levant et en tirant de sa poche un étui de maroquin. Sa Majesté mon augu te empereur m'a confié la flatteuse mission de remettre cette boîte à Votre Altesse. »

« Encore une décoration? demanda le prince d'un air effrayé. — Nullement, Altesse. Les croix sont les hochets des grands enfants; vous, vous êtes un grand homme, et pour qu'un objet vous soit agréable, il faut qu'il ait un mérite réel. Instruit que Votre Altesse cultive la minéralogie, l'empereur a choisi pour votre riche collection quelques rares exemplaires de différentes pierres précieuses, que j'ai l'honneur de vous offrir en son nom. »

Ces mots magiques dissipèrent la fatigue et l'indolence de Potemkin; il ouvrit vivement la boîte, et poussa une exclamation de surprise à la vue des trésors qu'elle contenait. C'étaient des diamants de l'Inde d'une grosseur remarquable et admirablement taillés, des rubis de Turquie du plus beau rouge, des saphirs étincelants, des turquoises d'une beauté sans égale, de grands fragments de lapis-lazuli veiné d'or, et des chrysoptères d'Orient; tout cela pélemême et lançant des feux de mille couleurs.

« Quel superbe présent! quelle magnifique surprise! s'écria-t-il, entièrement absorbé dans la contemplation des pierreries. Je n'ai jamais vu de brillant aussi bien taillé que celui-ci; il respandit comme une étoile tombée du ciel. — Et digne conséquemment d'être relevée par Votre Altesse, dit le comte en s'inclinant. — Et ce saphir! l'impératrice n'en possède point de pareil pour la grosseur et la beauté de l'eau. — La czarine considère Votre Altesse comme le plus beau joyau de sa couronne. »

(La suite au prochain numéro).